

# Le petit journal de Sépeaux-Saint Romain



Reproduction par Martine Bacheley  
Village de Provence

[www.sepeauxsaintromain.fr](http://www.sepeauxsaintromain.fr)

Juin 2024

## Sommaire

### Infos municipales et intercommunales

Mot du maire .....	3
Etat civil.....	3
Visite du Sous-préfet de l'Yonne à Sépeaux-Saint Romain.....	4
La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 .....	4
La Maison de l'habitat .....	5
Achat groupé de pellets .....	6
L'application Mobigo covoiturage .....	6
Compostons à Sépeaux-Saint Romain .....	7

### Milieu associatif

Le Comité des Fêtes.....	8
Patrimoine & Partage, l'histoire d'un lieu .....	10
Terre à Silex .....	12
Les rendez-vous de Patrimoine & Partage.....	12
L'écho de la chasse .....	13
L'association APE « les 3 Tableaux » .....	13

### Dans notre commune

Les Dialo'Bulles®.....	14
Un jardin partagé à Sépeaux-Saint Romain ? .....	15

<b>Renseignements utiles .....</b>	<b>16</b>
------------------------------------	-----------

## Le mot du Maire

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Ce premier semestre est marqué par une météo très humide avec des pluies incessantes, ce qui n'est pas sans conséquence pour notre commune.

Comme chaque année, nous faisons intervenir une entreprise pour faucher les banquettes. Hélas la machine utilisée étant de taille conséquente, elle ne permet pas toujours la finition attendue. De ce fait, notre employé communal est obligé de repasser avec du matériel plus petit pour finir. Nous essayons de faire face à la végétation qui pousse sans cesse. Mais cette année, même avec la meilleure volonté, notre agent ne peut contenir cette verdure qui pousse plus vite que ses interventions.

Les cimetières aussi sont devenus problématiques. Nous n'avons le droit d'utiliser que des produits bio, qui n'ont pas du tout le même effet sur l'herbe. Même les moyens conventionnels comme la tondeuse et la débroussailluse ne sont plus adaptés. Les projections qu'ils occasionnent, dégradent les tombes et les monuments. Toutes les communes rencontrent le même problème. Les maires se concertent et essaient de trouver des solutions. Certains font des essais comme l'engazonnage. Nous serons, nous aussi, amenés à faire des choix. Mais le cimetière de Sépeaux avec son terrain en pente nous complique la tâche.

Nous avons rénové le préau à la salle des associations. Nous avons sécurisé l'endroit par des portes de garage ce qui facilite l'ouverture et la fermeture de la buvette du petit marché du vendredi soir.

Les travaux de réfection de la chaussée à la Créasse auront lieu courant juin. D'autres travaux de voirie seront effectués durant l'été.

Les demandes de subventions pour le nouveau hangar technique sont en cours.

Cette année, le feu d'artifice sera tiré à Sépeaux-St-Romain le 13 juillet. Une retraite aux flambeaux est prévue avant le feu. Nous vous attendons nombreux, venez pour passer une agréable soirée, restauration et bal sont organisés par le comité des fêtes.

Je vous souhaite de bonnes vacances avec le soleil - qui tarde à venir cette année.

**Didier MIGNON**

*Maire de Sépeaux-Saint-Romain*

*Vice président de la communauté de communes du Jovinien*



---

## Etat-Civil

### MARIAGE

LEVANNIER Céline et HENRY Yannick : 27 avril

### DECES

HERVAUX Pierre : 11 avril

BACHELEY Martine : 4 juin

### NAISSANCES

FROON Gabriel : 20 février

ORTH Kléa : 09 mars

DUPERRY Izia : 18 mai



## Visite du Sous-préfet de l'Yonne à Sépeaux-Saint Romain

Le 22 janvier 2024, la commune de Sépeaux-Saint Romain a eu l'honneur d'accueillir le sous-préfet de l'Yonne, Monsieur Wassim KAMEL, suite à une invitation du maire, Monsieur Didier MIGNON. Cette visite a été marquée par un échange fructueux, débutant par une rencontre avec le maire et se poursuivant par des discussions ouvertes avec les membres du conseil municipal présents.

Dès le début, Monsieur le Sous-préfet a souhaité que chaque membre du conseil municipal puisse s'exprimer librement, qu'il fasse part de son engagement citoyen au sein de la commune et s'exprime sur son désir de le poursuivre lors de la prochaine mandature. Les discussions se sont également étendues aux relations entretenues avec les divers services publics de l'État, mettant en évidence les difficultés actuelles ainsi que les moyens mis à disposition. Toujours à la demande de M. Wassim KAMEL, les membres du conseil municipal ont fait part de leurs préoccupations et aspirations pour l'avenir de Sépeaux-Saint Romain au cours des dix à quinze prochaines années.



M. KAMEL a attentivement écouté et pris note des échanges, soulignant la nécessité de trouver un équilibre entre les besoins locaux et les ressources disponibles.

Tout au long de cette rencontre qui a duré plus d'une heure trente, l'accent a été mis sur la transparence et l'ouverture et le conseil municipal remercie Monsieur le Sous-préfet pour ces échanges enrichissants.



## La commémoration de la victoire du 8 mai 1945



*« Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi.*

*Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du général de Gaulle, avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe. »*



Extrait du discours du Ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, à l'occasion du 8 mai 2024, lu devant le monument aux morts de Saint-Romain et celui de Sépeaux.

Après ce rappel à notre mémoire qui est notre héritage autant qu'une leçon, les participants se sont réunis pour partager un vin d'honneur à la salle des fêtes de Sépeaux.

## La Maison de l'habitat

### un exemple de rénovation dans le Jovinien



Ouverte depuis deux ans à Joigny, la Maison de l'habitat du Jovinien accompagne gratuitement les habitants de l'intercommunalité dans leurs projets de rénovation. Service public neutre et indépendant, elle s'adresse à tous les propriétaires occupants, bailleurs, aux futurs acquéreurs ainsi qu'aux copropriétaires.

A titre d'exemple, un retraité de Saint-Julien du Sault a engagé d'importants travaux après avoir contacté la maison de l'habitat. Le septuagénaire a fait refaire toute l'isolation intérieure de cette maison d'un peu plus de 150 m<sup>2</sup>, y compris dans les combles, il a remplacé la chaudière à fioul par une pompe à chaleur, remplacé aussi les vieilles fenêtres par du double-vitrage. La cour extérieure a été reprise et des façades ont été rénovées. Il reste encore à faire, notamment la façade donnant sur la rue, et les volets à changer qui feront l'objet d'un autre dossier « Fond Façade ». C'est en discutant de ses projets de travaux avec des amis qu'il a appris l'existence de ce service, guichet unique dédié à l'habitat dans le Jovinien.

*« Je ne pensais pas être éligible à des aides pour mener ces travaux de rénovation. La Maison de l'habitat m'a prouvé qu'en fait, si ! Cela m'a conforté dans l'idée de rénover et de me lancer ».*

Il estime à environ 150.000€ la somme de travaux engagés. La Maison de l'Habitat a joué un rôle important en optimisant les aides financières disponibles. Mobilisant plusieurs dispositifs d'aides pour maximiser le soutien financier dont le propriétaire pouvait bénéficier. Des aides représentant à peu près la moitié des travaux de rénovation énergétique ont été accordées par les aides nationales de l'Anah (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et des aides locales de la communauté de communes du Jovinien.

Comme c'est le cas pour chaque accompagnement par la Maison de l'habitat, il a bénéficié d'une visite gratuite menée par un expert de l'habitat, laquelle lui a permis de profiter de conseils techniques précieux avant d'engager les travaux. Un chiffre vient illustrer l'importance de rénover : le retraité annonce une facture annuelle d'électricité de 800€ environ, la maison est désormais tout électrique.






**LA MAISON DE L'HABITAT**  
du Jovinien



ALERTE !

UNE ENTREPRISE DE DÉMARCHAGE POUR  
DES PANNEAUX SOLAIRES SÉVIT  
ACTUELLEMENT SUR LE JOVINIEN!  
SOYEZ PRUDENTS !

Cette entreprise propose une assistance avec des "spécialistes" pour l'installation de panneaux solaires à votre domicile, tout en explorant les subventions auxquelles vous pourriez avoir droit.

**ATTENTION :** Nous vous informons, à ce jour : il n'existe aucune subvention nationale, régionale ou locale pour l'installation de panneaux solaires. Il s'agit de visite commerciale avec un dossier de crédit pour vos travaux. De plus par retour de certaines victimes, nous analysons des devis d'installations avec des prix exorbitants et une mise en œuvre des panneaux médiocre.

Si vous êtes intéressé par ce type de travaux, contacter la Maison de l'Habitat du Jovinien pour obtenir des informations et des conseils gratuits, neutres ainsi que pour l'analyse de vos devis.

*Ensemble, luttons contre le démarchage intensif sur notre territoire en partageant cette information.*



LA MAISON DE L'HABITAT  
du Jovinien  
03 86 92 48 30  
2 QUAI DU P<sup>re</sup> DRAGONS 89300 JOIGNY

maisondelhabitat@ccjovinien.fr

## Achat groupé de pellets pour les communes du Jovinien

L'AMIJ, Association pour une Mutuelle Intercommunale du Jovinien, propose aux habitants de la Communauté de Communes du Jovinien un achat groupé de pellets à prix avantageux.

La société retenue est Soltech NRJ qui propose des pellets du Morvan. Deux périodes de commandes sont programmées sur l'année, une fin mai et l'autre fin décembre. Les bons de commandes, disponibles sur le site internet de notre commune, doivent être adressés par mail à l'AMIJ.

Le prix de la palette livrée est soumis à une commande groupée d'au moins 24 palettes pour les communes de la CCJ. Le prix des pellets ainsi que tous les renseignements concernant la livraison seront communiqués par la société Soltech NRJ à réception de la commande et avant facturation.

**Toutes les informations et le bon de commande sont disponibles sur notre site :**

[sepeauxsaintromain.fr](http://sepeauxsaintromain.fr)

rubrique vie pratique > AMIJ, mutuelle et pellets



### ACHAT GROUPÉ DE PELLETS pour les habitants de la CCJ

L'AMIJ propose aux habitants de la Communauté de Communes du Jovinien un achat groupé de pellets à prix avantageux (sous réserve d'une commande groupée d'au moins 24 palettes).

1

#### REMPLEZ LE BON DE PRÉCOMMANDE

Ce bon est disponible dans votre mairie ou peut vous être adressé par mail sur simple demande à l'AMIJ : 89amij@gmail.com

2

#### REMETTEZ LE BON DANS VOTRE MAIRIE

ou renvoyez-le rempli par mail à l'AMIJ avant le 31 mai ou le 31 décembre

3

#### VOUS ÊTES DIRECTEMENT CONTACTÉ PAR SOLTECH NRJ

L'AMIJ est uniquement l'intermédiaire et transmet les précommandes à la société SOLTECH NRJ à l'issue des deux périodes de recueil ci-dessus

4

#### VOUS VALIDEZ LA COMMANDE A SOLTECH NRJ

En raison des fluctuations, le prix de la palette livrée est communiqué à la commande. Le paiement se fait à la commande et la date de livraison est précisée par Soltech NRJ.

Deux périodes de commandes sont programmées dans l'année :  
du 15 au 30 mai  
du 15 au 30 décembre

Voir conditions générales de vente sur le site internet :

[www.soltech-nrj.com](http://www.soltech-nrj.com)

(pellets du Morvan)

89amij@gmail.com

AMIJ - Association Mutuelle Intercommunale du Jovinien - Communauté de Communes du Jovinien 89300 Joigny

janvier 2024

## L'application Mobigo covoiturage Bourgogne Franche-Comté

Une belle idée numérique à découvrir



C'est au sein de notre territoire que cet outil se développe avec la possibilité de voyager avec quelqu'un ou de partager son trajet comme un service de co-voiturage traditionnel.

Très facile d'accès, cette appli propose donc de covoiturer entre personnes du même village ou des villages alentours en choisissant sa « communauté ».

On peut aussi se regrouper en vue d'un événement dans la région, comme des festivals ou des visites touristiques. Il est évident que plus les utilisateurs seront nombreux, plus l'application sera intéressante et riche de possibilités !

Les gaz polluants de nos véhicules, indispensables dans nos contrées, représentent la plus grande partie des émissions à effet de serre à l'échelle régionale et nationale. Il va de soi que ce geste citoyen est un moyen efficace de réduire notre empreinte carbone, de diminuer aussi notre facture avec une aide financière pour ces trajets et surtout de créer de nouveaux liens entre voisins ! Voilà un moyen simple et convivial de faire évoluer nos habitudes vers une transition énergétique douce et indispensable ! Alors inscrivez-vous !



## En 2024 : Compostons à Sépeaux-Saint Romain !

*L'objectif est simple : transformer nos déchets de cuisine et de jardin en un terreau fertile et ainsi désengorger nos poubelles !*

En 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire partout en France. Dès lors, chaque communauté de communes se doit de proposer une solution pour ne plus jeter les déchets de cuisine et de jardin à la poubelle. En Centre-Yonne, terre essentiellement rurale, c'est le compostage.



En plus d'être un geste simple et ancestral des cultures agricoles, le compostage vous apporte une ressource très appréciée des jardiniers : Le compost !

**Il réduit vos déchets :** fini votre poubelle d'ordures ménagères qui déborde ! Vous réduisez de 30% son poids et la libérez de ses odeurs.

**Il réduit vos dépenses :** si vous avez un jardin, il vous apporte un engrais naturel gratuit.

**Il enrichit et structure le sol :** il fournit des nutriments, apporte des micro-organismes qui aident à combattre les maladies, l'aère et le fertilise. Il facilite l'ancrage des plantes et la circulation de l'eau dans le sol.

De nombreuses personnes découvrent le compost, ne savent pas comment le gérer, en ont peur parfois (rongeur, odeurs...) alors qui de mieux placé que vous pour leur expliquer votre méthode et les rassurer sur la bonne hygiène du compost ?  
**Rejoignez la grande aventure du compost en contactant le Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) 06 40 91 41 49 ou par mail à [contact@sdcy.fr](mailto:contact@sdcy.fr)**

*Devenez  
relais local !*

## Un nouveau service de prêt de gobelets réutilisables par la CCJ.

La communauté de communes du Jovinien met gratuitement à disposition des gobelets pour des manifestations et événements organisés par la commune, les associations ou toutes autres structures organisatrices d'évènements.

L'objectif ? Délaisser la vaisselle jetable et réduire les déchets tout en préservant les ressources ! Une mutualisation à l'échelle de l'intercommunalité permet de garantir l'intérêt écologique du gobelet réutilisable qui doit être utilisé au moins 7 fois pour être plus vertueux qu'un gobelet jetable !

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Jovinien pour plus d'informations !

*[www.ccjovinien.fr](http://www.ccjovinien.fr)  
[accueil@ccjovinien.fr](mailto:accueil@ccjovinien.fr)  
 Tél : 03 86 62 47 95*



Des moments en partage

## Le Comité des fêtes de Sépeaux-Saint-Romain

Notre Assemblée générale s'est tenue le 03 février 2024. C'est avec joie que nous avons vu des jeunes Sépaliens venir y assister. Le bilan de l'année 2023 a été excédentaire bien que nous ayons dépensé en frais de gestion et investissements. Le bureau reste presque inchangé, tous les membres se sont représentés sauf notre secrétaire qui a été remplacé par Mme Sabine Martin-Carré. L'assemblée s'est finie par le verre de l'amitié et la galette même si ce n'était plus d'actualité.



Nous avons débuté nos animations 2024 le 16 mars par un repas irlandais. Les inscriptions ont été nombreuses. Hélas, une dizaine d'inscrits ne sont pas venus. Nous pensons que trop de villages ont fêté la St Patrick et que trop de panneaux publicitaires côte-côte ont perturbé les intéressés. Nous ne sommes pas rentrés dans nos frais.



Tous nos bénévoles avaient mis le chapeau vert de la St Patrick pour marquer l'ambiance. Les participants ont joué le jeu et sont venu avec une touche de vert. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive avec en musique de fond des ballades irlandaises.



Cette année notre petit marché a ouvert le 3 mai, nous avons inauguré notre nouvelle buvette, merci à la commune d'avoir participé aux travaux.

Nous avons eu le plaisir de retrouver certains de nos exposants de l'année dernière et avons eu la chance d'accueillir un nouveau boulanger « le pain du Vrin » de Précy. Le producteur de miel a changé également, c'est M. Noël Carron qui remplace « Romaflor ».



Malgré le temps incertain, nous avons toujours eu des courageux pour affronter les intempéries. Ce qui nous a permis de nous retrouver à la buvette et autour de la table pour dîner.



## Le Comité des fêtes de Sépeaux-Saint-Romain

Le 24 mai, l'association « Ville à joie » est venue sur notre marché, avec 7 stands pour rencontrer nos administrés. Sous des averses à répétitions, ils sont venus nombreux participer aux diverses animations proposées. Celles-ci se sont passées bien évidemment en intérieur, pour la plupart, vu le temps. Sauf à la fin la pluie ayant cessé, nous avons participé au quiz dehors lors du repas.



La pentecôte étant en avance cette année, nous avons fait notre vide grenier le 19 mai. Le temps étant très incertain, nous n'avons eu qu'une trentaine d'exposants.

Lucien au barbecue pour les grillades et François pour le boudin, pour nos frites fraîches, nous avons épluché 120kg de pommes de terre la veille.

Au cours de la journée, le temps s'est levé et nous avons eu la chance de voir les promeneurs arrivés. Ils sont venus nombreux se restaurer et flâner entre les stands.



*Merci à tous nos bénévoles qui ont participé à la réalisation de nos manifestations dans la joie et la bonne humeur. Et merci aussi à tous les participants qui viennent se distraire dans nos animations.*

### Pour les manifestations à venir

Cette année le feu d'artifice sera tiré à Sépeaux, le 13 juillet, buvette, restauration et bal sont organisés par le comité des fêtes

L'incontournable Méchoui aura lieu le 7 septembre sur inscription.

La fête de la pomme sera le 19 octobre pour clôturer la saison.

*Les membres du comité des fêtes espèrent vous voir nombreux lors des animations proposées et vous souhaitent un très bel été.*

*L'équipe du comité des fêtes*

## Quand la toponymie nous raconte l'histoire d'un lieu

Le cadastre actuel évoque près de Champoury à Sépeaux, un lieu-dit « le fourneau à chaux », se situant sous le « chemin rural du four à chaux ». En remontant le temps, cette dénomination est déjà présente sur les premiers plans de notre commune. Existait-il un four à chaux à l'époque ? A-t-on des éléments sur sa construction et ses dates de fonctionnement ? Où était-il précisément implanté ?

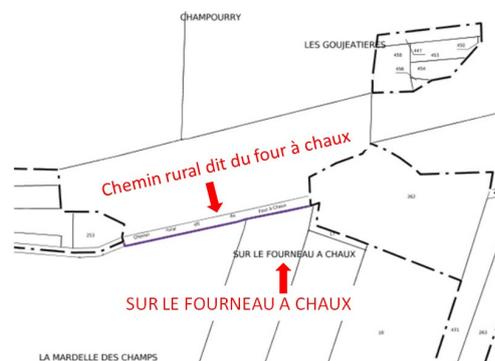
Quelques recherches dans des documents d'archives permettent d'identifier le premier chauxfournier ainsi que la date à laquelle le four à chaux a été bâti. Et c'est à un maçon creusois que l'on doit l'implantation du four à chaux situé près du lieu-dit Champoury ! Fiacre Olivier est né en 1681, fils de Pierre et de Léonarde Paty, de la paroisse de Fleurat dans la Creuse. Il a probablement rejoint son oncle, Gaspard Olivier (1660-1722), « *maçon couvreur du Pays de la Marche* »<sup>1</sup>.

Pour rappel, les maçons creusois étaient réputés pour leurs compétences et leur savoir-faire dans le domaine de la construction. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'entre eux migrèrent pour trouver du travail, parfois temporairement mais quelquefois s'installèrent dans nos villages lorsqu'ils y rencontrèrent l'amour ! C'est sans doute la raison pour laquelle le maçon Fiacre Olivier s'installa à Sépeaux puisqu'en 1707 il épouse Marie Gruet (1684-1747). De leur union, vont naître 9 enfants dont 4 fils : Fiacre (1713-1777), Pierre (1714-1795), Jean (1718-1761) et Gaspard (1721-).

Le 1<sup>er</sup> décembre 1746, Fiacre Olivier fait l'acquisition d'un arpent de terre en friche auprès de Louis Antoine Duprat, marquis de Barbançon et Nantouillet, seigneur de Précý, Sépeaux, Saint Romain, Cudot et plusieurs autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi. Fiacre Olivier, qui avait déjà la jouissance de cette parcelle, avait fait construire le four antérieurement puisqu'il fonctionnait en 1742, année où la chaux est utilisée en grande quantité pour réparer l'église de Sépeaux.

Fiacre Olivier décède à Sépeaux en 1770, mais l'activité du fourneau va être poursuivie par l'un de ses quatre fils, Pierre. Il est maçon, comme ses trois frères, mais également chauxfournier. En 1770 et 1771, Pierre Olivier fournit des muids de chaux au Marquis de Barbançon, par l'intermédiaire de son régisseur et procureur fiscal, Jacques Robsy. Ces commandes de muids de chaux serviront pour diverses réparations, notamment pour le château de Précý et la ferme de la cassine, les moulins de Sépeaux et de Saint Romain et la ferme de Lugues.

En 1792, après s'être remarié, Pierre Olivier vend le four à chaux à son fils, prénommé également Pierre, qui va le bailler.



Source : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr), mai 2024

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le four à chaux appartient à un autre maçon creusois, Pierre Jannisson. Né en 1776 à Reix Arrènes dans la Creuse, fils de Pierre Jannisson et Léonarde Colin, Pierre arrive à Saint-Romain-le-Preux en juillet 1798, âgé de 21 ans. Il est mentionné comme maître maçon en décembre 1799 lors de son mariage à Saint-Romain-le-Preux avec Marie-Madeleine Jacotte (1781-1869), manouvrière (Généanet, JP Lugues).

CANTONS, TRIAGES ou LIEUX-DITS.	Numéros de la Section.	Numéros du classement des Propriétés bâties.	NOMS, PROFESSIONS ET DEMEURE DES PROPRIÉTAIRES et USUFRUITIERS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Dom.	527	3	Jannisson pierre Chauxfournier.	Maçon
Dom.	529	6	Bureau pierre Chauxfournier.	Maçon
Fourneau Chaux	289	7	Jannisson Pierre Chauxfournier.	Four Chaux

Extrait état des sections 3 P 4437 - 1818 vue 390/549

Résidant à Champoury, P. Jannisson est cité comme chauxfournier sur l'acte d'achat d'une propriété au hameau des Cholets en 1812. Il conserve ce statut jusqu'à son décès en 1836. De ses neuf enfants, seules deux filles sont encore vivantes lors de son décès dont l'une réside à Champoury avec sa mère.

1. La Marche englobait la Creuse, une partie de la Haute-Vienne et de la Corrèze



Plan de masse de la commune de Sépeaux de 1807  
AD Yonne, 3 P.198.

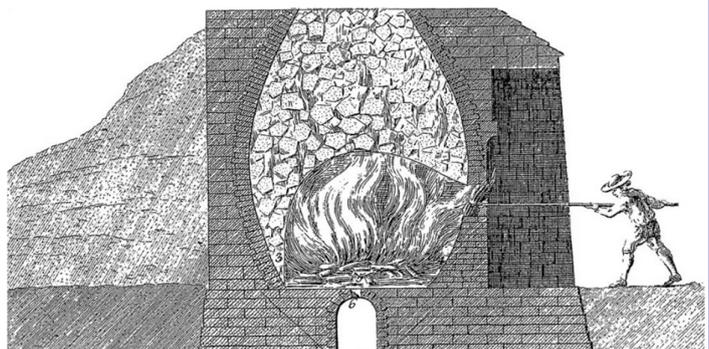
Aujourd'hui, ce four à chaux n'existe donc plus, mais le plan cadastral mentionne toujours la toponymie du four à chaux. L'ancien plan du cadastre napoléonien de 1818 fait apparaître le four au niveau de la parcelle de « Champourry ». Selon un acte notarié de 1754 rapportant un contentieux entre Fiacre Olivier et le seigneur, Louis Antoine Duprat (celui-ci réclamant la rente seigneuriale de 30 sols que le chaufournier aurait dû payer chaque année le jour de la saint Martin), l'arpent de terre acheté par Fiacre Olivier en 1746 « fait partie d'une grande pièce appartenant audit seigneur au lieu-dit la Haye de Bellin proche ledit lieu de Champourry ». « La Haye Bellin » est mentionnée sur le plan de masse de Sépeaux en 1807 et Bellin pourrait être en rapport avec une famille de la Ferté-Loupière au XVIe siècle.

#### Comment fonctionnait un four à chaux ? Quelle était l'utilisation de la chaux ?

Le four à chaux, notamment au XVIIIe siècle, est une installation utilisée pour la calcination du calcaire afin de produire de la chaux vive. Pour des raisons de salubrité, les fours à chaux sont construits à distance des habitations.

De forme cylindrique, le four est alimenté par son ouverture, le gueulard, située en haut, en bord de falaise. Le chaufournier alterne les lits de pierre et de charbon pour le remplir au maximum et du bois est apporté au pied du four pour assurer la mise à feu. Une température entre 800 et 1 000 °C doit être maintenue. Une fois la cuisson terminée, c'est-à-dire la calcination de la pierre à chaux obtenue, la chaux est récupérée grâce à une ouverture basse du four, l'ébraisoir. La chaux vive était alors éteinte dans une fosse adjacente à l'aide d'une grande quantité d'eau, que le chaufournier allait, dans le cas du four de Champourry, puiser dans le ru de Sognon situé en contre bas.

La chaux éteinte était ensuite placée dans des barils avant d'être utilisée en maçonnerie.



Au XVIIIe siècle, la chaux était principalement utilisée comme mortier dans la construction des bâtiments en pierre et en brique. Elle servait également à fabriquer des badigeons ou enduits, réputés pour leur capacité à laisser les murs respirer.

Son utilisation a évolué et s'est intensifiée en agriculture au XIXe siècle pour amender les sols acides et améliorer la fertilité des terres agricoles. Au début du XXe siècle, l'utilisation de la chaux a diminué avec l'avènement et la popularisation du ciment.

Dominique et Jean-Louis Mutti

En 1843, le four appartient aux deux gendres de Pierre Jannisson, Edme Prudence Dumont, époux de Marie Geneviève et Hubert Edme Moraisin, époux de Marie Catherine (AD Yonne, 3 P.4438).

Le four n'est probablement plus en fonctionnement puisque c'est l'année où il est démoli.

Dans nos régions, l'emplacement des anciens fours à chaux a ainsi été conservé dans de nombreux toponymes. Mais au-delà du toponyme « four à chaux » ou « fourneau » à Sépeaux, il y a fort à parier que les familles Olivier ou Jannisson, originaires de la Creuse, ont contribué à la construction de nombreuses bâtisses encore existantes sur notre commune.



## Terre à Silex

### RANDONNÉE

Rendez-vous le mercredi, place Jean Moulin en face de la mairie  
**Horaire d'été : 9 heures du mercredi 19 juin au 15 septembre**  
Terre à Silex vous donne rendez-vous à 14h le reste de l'année

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint Romain, située dans l'ancienne mairie, est ouverte le 1er mardi du mois de 15 heures à 17 heures



## Patrimoine & Partage, les prochains rendez-vous

[www.patrimoineetpartage.fr](http://www.patrimoineetpartage.fr)

### On se donne rendez-vous ?

*Un rendez-vous pour se souvenir et commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de notre territoire !*

**24 et 25 août, salle communale de Sépeaux  
Sépeaux-Saint Romain, commémoration  
du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération**

Différentes manifestations sont consacrées à cet événement cet été dans notre département, notamment à Joigny ce même week-end par le Groupe Bayard. L'exposition à Sépeaux-Saint Romain complétera parfaitement ces commémorations en se concentrant sur le village, avec des panneaux explicatifs sur le contexte historique, les figures locales, ainsi que divers objets et matériels de l'époque.



***Vous détenez des documents, des objets, des témoignages ? Vous souhaitez participer à ce moment de mémoire et de transmission dans votre village ?***

***N'hésitez pas à contacter Patrimoine & Partage !  
06 31 83 55 27 - [patrimoineetpartage89@gmail.com](mailto:patrimoineetpartage89@gmail.com) ou  
venez nous rencontrer chaque 1er et 3ème mercredi AM,  
maison des associations, rue de St Romain***

**Quelques  
dates à  
retenir !**

**Samedi 22 juin, randonnée semi-nocturne** dans le cadre de la Nuit des Eglises.  
Rendez-vous à l'église de Saint-Romain à 20h pour un parcours de 8 km.

**Judi 18 juillet et vendredi 9 août, « un jour, une église dans l'Yonne ».**  
Visites commentées des deux églises. 14 h 30 à Sépeaux, 15 h 30 à Saint-Romain.

**Dimanche 21 juillet et dimanche 11 août, exposition photos de l'association  
« Atelier Photos Passion de Joigny »,** Eglise de Saint-Romain, de 10h à 18h

*L'association Patrimoine & Partage sera présente à la fête des associations du Jovinien, le dimanche 15 septembre, marché couvert de Joigny*

Et toute l'année, retrouvez-nous chaque samedi matin pour une randonnée de 12 km ou deux fois par mois à la maison des associations pour vous accompagner en informatique ou généalogie !

## L'écho de la chasse



Pratiquer la chasse est une activité qui implique non seulement une passion pour la faune et la nature, mais aussi une connaissance approfondie du droit et des réglementations qui la régissent. En France, chaque chasseur doit respecter le code de l'environnement qui établit les conditions dans lesquelles l'activité cynégétique peut être exercée.

Mais pas seulement, une saison de chasse se prépare en amont en concertation avec les agriculteurs. Pour le bien de certaines cultures à risque, nous avons donc posé des clôtures électriques pour limiter les dégâts dus aux sangliers encore trop nombreux. Si nous constatons d'autres dégâts avant l'ouverture générale, des battues peuvent être organisées afin de limiter les ravages causés par les sangliers.

Des règles strictes pour les battues : le port d'un vêtement type gilet fluorescent est obligatoire pour tous les participants. Disposer des panneaux indiquant qu'une battue est en cours. Les consignes de sécurité doivent être données avant la battue par le chef de battue. L'action de chasse débute et se termine lorsque le signal de début et de fin de battue est donné.

Pour des raisons de sécurité, la chasse en battue au grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier) est interdite sur les territoires dont la surface est inférieure à 10 ha d'un seul tenant en zone de plaine et de montagne. Ce seuil de surface peut faire l'objet de dérogations ponctuelles après décision du Préfet prise après avis de la fédération départementale des chasseurs lorsque les communes des territoires concernés font l'objet de dégâts de grand gibier persistants par la fédération départementale des chasseurs, ou sont identifiées par l'Etat dans le cadre du plan national de maîtrise du sanglier.

*Nous souhaitons à tous de très bonnes vacances.*

*Michel Robichon*

### L'APE Les 3 tableaux



Retrouver toutes les actualités de l'association « APE les 3 tableaux » sur leur page Facebook !



**Samedi 22 juin**  
à partir de 14h

**PrécysurVrin**  
**KERMESSE**

VENEZ NOMBREUX  
POUR PARTAGER  
UN BON MOMENT !

STANDS  
DE JEUX  
Maquillage

Gâteaux  
Boissons  
Glaces

CHANTS  
DES  
ENFANTS  
A 15h30

Tombola  
100% gagnante



## Les Dialo'bulles®... c'est quoi exactement ?



*Pour répondre à cette question et comprendre les enjeux de cette méthode pour le moins originale, le « Petit Journal » est allé à la rencontre de sa créatrice, Marie-Christine Bailliet à Sépeaux.*

### Une méthode pour cultiver le dialogue !

Une relation, c'est toujours une aventure... En effet, même si nous nous parlons, nous ne nous comprenons pas toujours. Et s'accorder, quel que soit le sujet, c'est une autre affaire !

C'est ce constat qui m'a conduit à créer en 2018 la méthode Dialo'Bulles® pour apprendre à se sentir responsable, ensemble, de la relation.

### Car oui, le dialogue, ça s'apprend !

Dans les Dialo'Bulles®, les participants expérimentent des outils de dialogue, en duos ou à plusieurs.

Ces rencontres vont ainsi leur permettre de s'écouter, s'exprimer, se comprendre et échanger pour s'accorder.

Le cadre est souple et positif, offrant un climat favorable pour oser s'exprimer et s'exercer.

**Marie-Christine Bailliet**

## « SORTIES » BONNS PLANS DE L'ÉTÉ

**EXPOSITION**  
25 MAI - 20 JUILLET 2024

QUAND  
LES COUPLES  
DIALOGUENT !

VERNISSAGE SAMEDI 25 MAI  
18H30 - 20H30  
BAR-RESTAURANT RE-NAISSANCE  
2 RUE DE L'ÉGLISE - 89110 SOMMECHAIE

Du 25 mai au 20 juil.  
au « Re-naiissance »  
à Sommechaie (89)

N'attendez-plus pour  
bénéficier d'une séance  
découverte offerte !

**Contactez :**  
[mc.bailliet@dialobulles.fr](mailto:mc.bailliet@dialobulles.fr)

## Un jardin partagé à Sépeaux-Saint Romain ?



Ville ou campagne, nos besoins et nos envies sont identiques : convivialité, besoin de communiquer, de partager nos idées nos ressentis. Ce 21ème siècle nous apporte l'information à chaque instant, l'échange culturel peut se réaliser d'un simple clic et pourtant le numérique, le virtuel ne pourra pas remplacer la communication ancestrale d'une personne à une autre.

Ces espaces ont toujours existé, en ville les squares, en campagne les jardins de curé avec les plantes médicinales, ou encore les jardins d'ouvriers. Lieu de détente et de rencontres, le soir après une journée de labeur, l'échange était préservé, le verre de l'amitié faisait partie du rituel thérapeutique des fins de journées difficiles... !

Aujourd'hui nous avons la serre de balcon connectée et les jardiniers névrosés... ! Nous avons besoin d'un retour à l'essentiel. Rendons-nous auteurs et interprètes par la réalisation d'un projet collectif au travers de la nature.

La commune pourrait donner accès à un espace pour ce jardin, ne manque que les bonnes volontés et l'envie de transmettre et d'échanger les savoir. Être un bon jardinier demande nous le savons une vraie expérience et c'est dans ces échanges que la réussite du projet sera à la hauteur de nos espérances.

Ce sera aussi une terre pour réaliser des expérimentations, des échanges de graines, des techniques de permacultures, des façons d'associer les plantes ou une réflexion sur le besoin en eau.

Et quel plaisir de voir certainement les résultats du travail que nous pourrons partager lors d'événement, ou d'échanges avec l'école par exemple.

***N'hésitez pas à vous manifester, nous avons besoin de jardiniers en herbes et expérimentés !***

***C'est dans le contexte actuel de la très belle semaine de la biodiversité à Joigny que l'idée d'un jardin partagé dans notre commune est née.***



Passez  
un très  
bel été

*L'équipe du  
Petit Journal*

Retrouvez toutes les  
informations de la commune sur  
PanneauPocket  
et notre site internet :  
**sepeauxsaintromain.fr**



## Renseignements utiles

### Secrétariat de mairie

Lundi , jeudi, vendredi  
de 8h00 à 17h00  
Mardi de 8h00 à 18h30  
Samedi de 9h00 à 12h00  
Tél: 03.86.73.16.36

### Permanence du maire ou d'un adjoint

Mardi de 16h30 à 18h30  
Possibilité de rendez-vous,  
vendredi (après-midi) et samedi (matin)

### Agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 08h30 à 12h00

**Fermeture de la mairie et de l'agence postale :  
du 12 au 24 août 2024**

### Urgences

Pompiers **18**  
SAMU **15**  
Gendarmerie **17**  
Numéro d'appel d'urgence européen **112**

### Infirmières à domicile

03 86 80 21 96  
06 61 05 87 21

### Unité Territoriale de Solidarité du Jovinien

03 86 92 08 30

### Ambulance / VSL

BCG : 03 86 63 94 16  
Ambulances Bleu : 03 86 91 41 10  
Renard : 03 86 35 98 98  
Saget : 03 86 91 57 94 – 06 79 26 36 81

### Taxi

Nathalie : 06 69 19 61 41  
Tenaudier : 06 07 23 87 91  
Tiranos Gilles : 06 07 61 19 76

### Bibliothèque

**Saint-Romain** : ouvert le 1er mardi du mois de 15h à 17h

### Petit Journal

lepetitjournaldelacomune@gmail.com

### Associations

Comité des Fêtes : 06 80 56 21 46, comitedesfetes89116@gmail.com  
Patrimoine et partage : 06 31 83 55 27, patrimoineetpartage89@gmail.com  
APE les 3 tableaux : 06 28 75 47 90, les3tableaux@hotmail.fr